

Image not found or type unknown



Naturalisation par décret

Par **Lamii**, le **13/01/2020** à **21:09**

Bonjour maitre

Je suis en france depuis 1980 à l'age de 6 ans. marié en 2010 en France .ma femme est venu la même année en France avec visa touriste. Elle a obtenu carte séjour en 2014. J ai obtenu naturalisation avec mes 2 fille en 2016. Actuellement je suis en cdi temp plein et ma femme en cdi 60h/mois. Peut elle elle déposé une demande de naturalisation et a t elle une chance?